



MINISTÈRE DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

Secrétariat général

Paris, le **15 DEC. 2017**

Madame la Secrétaire générale,

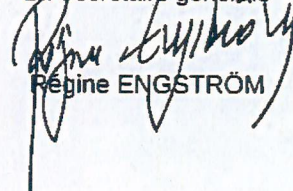
Je vous informe des décisions prises par Monsieur le directeur du cabinet de Madame la ministre des transports quant à l'évolution de la situation statutaire des personnels de l'exploitation des travaux publics de l'État (PETPE).

En ce qui concerne le dossier statutaire, et suite aux réunions que vous mentionnez dans votre courrier, un projet modificatif du statut des PETPE a été soumis à la DGAFP afin de mettre en adéquation le cadre réglementaire et l'organisation fonctionnelle des services. Une nouvelle réunion sera organisée dès que nous aurons un retour sur nos propositions.

Sur le volet promotions, la circulaire relative aux promotions des PETPE au titre de 2018 a été transmise aux services le 3 novembre dernier et va vous être adressée, si ce n'est déjà fait, dans les meilleurs délais. Il convient de noter qu'il a été décidé de solliciter auprès du guichet unique un volume plus élevé de promotions au titre de 2017 et 2018, afin de promouvoir au dernier grade du corps l'ensemble des chefs d'équipe lauréats du concours ainsi que tous ceux, promus par tableau d'avancement, qui exercent des fonctions d'encadrement. Ce volume de promotions permettrait, s'il est obtenu, de promouvoir également les autres agents appartenant au grade C2 et ainsi d'alimenter le volume d'agents encadrants.

Je vous prie de croire, Madame la Secrétaire générale, en l'assurance de mes sentiments distingués.

La Secrétaire générale



Régine ENGSTRÖM

**Madame Véronique THYS**  
Secrétaire générale de la CFDT-UFETAM  
Plot I  
30, Passage de l'Arche  
92 055 LA DEFENSE Cedex